



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 14 JANVIER 2025

**- Passage au LED de l'éclairage du Stade Municipal (202501D001)**

Le Conseil Municipal valide le devis d'un montant de 24 249.83 € est pris en charge à 50% par le Syndicat d'Électrification, ramenant le reste à charge pour la commune à 12 124.91€.

**- Police Municipale Partagée (202401D002)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention
- D'inscrire au Budget 2025 les crédits nécessaires à la création d'une annexe de la police municipale partagée dans les locaux de la mairie
- D'inscrire les dépenses nécessaires au fonctionnement de ce service au Budget communal aussi longtemps que la commune sera membre du groupement.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la Police Municipale Partagée

LE MAIRE,

PASCAL GILLARD